

Compte rendu du Conseil d'Administration du 14 février 2022

Convocation en date du : 1 février 2022

FEUILLE DE PRESENCE (par ordre alphabétique)

Marylise Blanc	Présente
Béatrice Callens	excusée
Dr René Cariou	Présent
Jean-François Giovannetti	Présent
Nelly Gonzalez	Présente
Fabienne Guiraud	Présente
Bernard Lemoine	Présent
Olivier Suffit	excusé
Christian Thiaumont	Présent

Quorum atteint

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal du C.A. du 22 novembre 2021**
- 2. Présentation du rapport moral 2021**
- 3. Présentation du rapport financier 2021 et clôture des comptes**
- 4. Points de gouvernance**
- 5. Feuille de route 2022**

6. Questions diverses

Afin de faciliter le déroulement des différents points, un document de présentation a été envoyé préalablement à chaque administrateur. Cette présentation a été projetée en séance.

1. Approbation du procès-verbal du C.A. du 22 novembre 2021

Le compte rendu est validé à l'unanimité en séance. Ce document sera envoyé aux membres, revêtu des signatures du Président et du Secrétaire.

2. Présentation du rapport moral 2021

- **Les projets de RA en cours**

Béziers : Ouverte en novembre, 2 commissions d'admission déjà réalisées auxquelles Bernard Lemoine a participé en présentiel, 11 candidatures déjà retenues. Prochaine commission le 15 février en visioconférence, 4 ou 5 candidatures supplémentaires seront examinées. Pendant la construction de la RA nombreux échanges facilités par EH entre Isatis et AVH sur la gestion d'une RA. Des candidatures peuvent se croiser entre les différents sites. Il est important d'avoir une vision globale au niveau du département.

Castelnau le Lez : Le Théano dans la ZAC Eureka, 3ème visite programmée le vendredi 25 après midi pour ceux qui le souhaitent. Christian Thiaumond représentera EH au sein des prochaines commissions d'admission, rejoignant ainsi René Cariou présent en tant que psychiatre en charge de l'examen des dossiers médicaux. Prochaine commission d'admission pour le Théano : 21 février à la BHB. A chaque fois 5 ou 6 dossiers transmis par le SIAO sont étudiés. Objectif convenu : Favoriser la mixité des parcours dans le but de construire des RA les plus harmonieuses possibles.

Clapiers : ZAC du Castelet, PC accordé et ouverture fin 2023. ACM examine des offres des entreprises suite à l'appel d'offres (mais le marché des travaux publics très tendu en ce moment) 27 places prévues avec 2 logements supplémentaires qui seront dédiés à des périodes d'essai pour de futurs candidats qui voudraient tester leur aptitude à cette vie « semi-collective ». La redevance locative annuelle d'Isatis à ACM devra être finalisée au mieux et au plus vite.

- **Les autres projets (dans les cartons)**

Lattes : Depuis 2016 les recours administratifs avaient gelé le projet de la ZAC des Hauts de Lattes. Tous les recours sont maintenant réglés et le projet de la ZAC revu avec un nombre de logements plus faible va pouvoir être lancé. Lors de la dernière réunion qu'a eue BL le 3 février avec le maire de Lattes, Cyril Meunier, ce dernier a indiqué que projet initial (EH, Villages d'Or, ACM) de 107 logements comprenant une RA, une résidence senior et une résidence intergénérationnelle ne pouvait s'intégrer dans la ZAC compte tenu de sa taille réduite. Par contre le maire de Lattes a proposé d'intégrer la RA dans une résidence que va réaliser ACM Habitat dans la ZAC des Hauts de Lattes, La configuration (niveaux, accès dédié) serait identique à celle de Castelnau ou Clapiers. Cyril Meunier va se rapprocher de Cédric Grail (DG SERM-ACM) pour intégrer la RA dans ce programme. Bernard Lemoine a informé Alain Braun d'ACM de la réunion qu'il avait eue avec le maire. On peut dire que la décision de création d'une RA à Lattes est confirmée.

Village Autonomie ACM/CROIX ROUGE à Montpellier : Seule opportunité de RA sur Montpellier intramuros, pour l'heure. Le 25 février rencontre en visioconférence entre la Croix Rouge, les Métropoles de Montpellier et Nantes, et EH. Le modèle réalisé à Nantes sera examiné. 5000m² de surface habitable à vocation multiple où EH fonde l'espoir d'y inclure une RA. Tout reste à préciser concernant les composantes du programme. Le partenariat avec la Croix Rouge suppose une vigilance quant aux profils des personnes cibles. Des complé-

mentarités Isatis / Croix Rouge sont à mettre en œuvre dans l'intérêt des usagers. Les compétences spécifiques d'isatis par rapport à la Croix Rouge doivent pouvoir être mises à profit dans la création d'un lieu ressources utile à ce projet et à l'ensemble des RA de la Métropole (GEM, SAMSAH, etc.). Il faut aussi voir dans ce projet l'opportunité d'être réservataire sur du logement locatif social pour en faire de l'habitat inclusif sur Montpellier. Un rappel d'informations a été fait sur le programme de 100 places en diffus « Un chez soi d'abord » piloté par l'Avitarelle qui œuvre à l'accueil des sans-abris avec des troubles psychiques sévères et persistants au cœur de Montpellier.

- **Le projet de petite unité résidentielle (R4) de Grabels**

Signature d'une promesse de vente entre le CHU et EH le 15 décembre avec un certain nombre de clauses suspensives notamment (i) l'obtention du PC purgé de tous les recours possibles, (ii) l'accès à un financement PLAI et subventions attachées. Engagement d'une partie de la réserve financière d'EH, conformément au mandat donné au Président par le CA au mois de novembre. La MOI permettra de mobiliser un prêt PLAI (prêt locatif à l'aide à l'insertion). Le principe d'un logement de 4 places « satellites » de la BHB est retenu (liaison fonctionnelle avec la RA de Grabels, notamment en matière d'accompagnement). Pour mémoire, le projet social repose sur le principe d'une colocation avec 4 chambres (avec blocs sanitaires) « privatives ». La cuisine, la salle à manger, le salon et le jardin étant « partagés ».

Les diapos 9 et 10 détaillent les éléments financiers qui structurent l'opération. Il s'agit d'une hypothèse basse. Des financements complémentaires pourraient nous permettre de diminuer la part subvention EH et le montant de l'emprunt. Le lieu sera loué par ISATIS qui versera une redevance locative annuelle couvrant les remboursements de l'emprunt, l'entretien éventuel, et la reconstitution du capital de 40 k€ investi par EH. Ainsi EH pourra réfléchir à d'autres opérations supplémentaires.

Les relevés du foncier et du bâti sont déjà réalisés par le géomètre et l'architecte a élaboré le dossier de demande de PC qui a été transmis à la Mairie de Grabels. Le 8 février l'agrément MOI par la DREAL a été octroyé, suite au dossier préparé par Bernard (vivement remercié pour cet engagement) depuis fin décembre 2021. Le dossier a été présenté en visioconférence par Jean-François et Bernard. Nous sommes en attente de l'Arrêté préfectoral.

L'opération ne nécessite aucun changement de statuts de l'association. L'opération fera l'objet d'une comptabilité spécifique où pourront s'exercer les règles de la TVA réduite à 5.5 %. Le dispositif de la livraison à soi-même (LASM) permettra de récupérer le différentiel de la TVA réglée à 20% sur certains postes (18 000€ environ à récupérer). Le cabinet Oméga spécialisé dans ces opérations, introduit par Olivier Suffit, a déjà été rencontré pour mettre en place le cadre comptable spécifique à cette opération et apporter son assistance dans les formalités administratives.

Marylise Blanc et Jean-François ont enfin rencontré les représentants du Crédit Coopératif. Marylise a rassemblé un certain nombre d'informations éditées par la Banque des Territoires (émanation de la CDC). Une fondation du CC sera possiblement sollicitée en complément pour accompagner la création de cette R4.

- **Les activités « citoyennes »**

Les ordinateurs reconditionnés par Régis et Marylise Blanc ont largement contribué à l'image militante d'EH et à faire mieux connaître la volonté d'EH de contribuer au soutien des personnes vivant avec des troubles psychiques auprès du CHU, notamment via les assistantes sociales de tout le département. L'action sera prolongée en 2022, peut-être aussi en faveur d'APSH34 ou le GEM Lesseps, ou encore la BHB.

L'activité jardin à Clapiers perdure avec Didier Redon et Stéphanie Morlion. Cette dernière a par ailleurs marqué son intérêt à une formation de pair aidante, et s'implique dans le groupe de travail sur l'accompagnement. Sa présence, dans le futur, au sein du CA de notre association pourrait être une contribution enrichissante.

- **Les activités du réseau EH**

Les réunions trimestrielles à la BHB se continuent régulièrement, celles pour le Théano devront suivre le même rythme si possible. Le positionnement d'un pair aidant dans le réseau Isatis local reste une idée à concrétiser. Encore une fois il faut souligner l'apport important du Dr Cariou auprès des cadres d'Isatis (régulation des encadrants) en matière de diffusion du savoir sur la fragilité psychique.

Le 15 octobre ont été rencontrés les bailleurs sociaux Promologis et Héléniés pour explorer des possibilités d'accueil dans leurs logements sociaux de Grabels des personnes évoluant vers l'autonomie au sortir d'une RA. Retour attendu. Les bailleurs sociaux sont sensibles à notre discours mais il s'agit de grosses structures avec une certaine inertie.

A Béziers, Bernard assure les relations avec AVH. Un projet de GEM « Cœur d'Hérault » est en discussion.

EH est invité à y participer grâce à l'action de Joseph Garenq qui est à l'origine du GEM de Béziers, et en est le parrain. Ce sera aussi l'occasion de parler du logement accompagné dans Cœur d'Hérault.

EH fait partie du collectif SISM et s'est mobilisé avec ISATIS lors de la semaine de la SISM en octobre dernier. EH participera à la prochaine réunion du collectif le 18 mars pour la préparation de la prochaine SISM en octobre 2022.

Participation également d'EH au Conseil Local de Santé qui devrait se décliner aussi en CLS mental.

EH a également assisté en visioconférence au CA d'ISATIS. Par contre il n'y a actuellement plus d'échanges avec APSH34.

Le Président du CA, sur la base des présentations faites à plusieurs voix, soumet alors le Rapport Moral à l'approbation du Conseil d'administration :

Première résolution :

Le Rapport Moral d'EH pour l'année 2021 est validé à l'unanimité des présents.

3. Présentation du rapport financier 2021 et clôture des comptes

- Les adhésions 2021 : 23 adhérents à jour de leur cotisation en 2021. 2022 verra certainement de nouveaux adhérents se joindre à EH dont certains se sont déjà officiellement manifestés, notamment dans les rangs de l'Unafam. L'apport des bonnes volontés supplémentaires et de personnes concernées est largement à encourager.
- Le rapport financier fait l'objet des diapos 18 et 19 et la présentation sera mise à jour. Le compte de résultat et le bilan démontrent une gestion frugale et équilibrée. Marylise Blanc en détaille le contenu en séance. La réalisation éventuelle de nouveaux projets de logement accompagné pourrait peut-être permettre de faire évoluer à la hausse la rétribution de la convention avec ISATIS. La gestion des factures EDF du local Lesseps a généré les habituelles ventilations entre EH, GEM, et UNAFAM. La subvention de la ville est conforme au passé. Marylise a traité les frais de déplacements conformément aux décisions convenues. Les épargnes restent solides et l'actif circulant sain. Pas de régularisation cette année. Marylise a soldé cette année 2021 les honoraires d'AMEHA. Le Président remercie Marylise Blanc et Bernard Lemoine pour les précisions énoncées en séance à l'attention des membres. Il sera examiné en 2022 la possibilité de faire évoluer cette comptabilité et la comptabilité de l'opération immobilière spécifique à la R4 si le projet prend effectivement corps.

Le Président remercie Marylise pour sa présentation et soumet alors le Rapport Financier au vote du Conseil d'administration :

Deuxième résolution :

Le Rapport Financier et la clôture des comptes d'EH pour l'année 2021 sont arrêtés à l'unanimité des présents.

4. Points de gouvernance

Le Bureau et le Président, compte tenu des apports notables d'Olivier Suffit aux actions stratégiques et opérationnelles d'EH sollicitent l'accord des membres du CA pour intégrer Olivier Suffit au sein du Bureau et le nommer Vice-Président.

Le Président soumet alors cette proposition à l'approbation du Conseil d'administration :

Troisième résolution :

Olivier Suffit rejoint le Conseil d'administration d'EH en tant que Vice-Président au sein du Bureau. Le bureau serait ainsi constitué

Jean François Giovannetti : Président

Bernard Lemoine : Vice-Président

Olivier Suffit : Vice-Président

Marylise Blanc : Trésorière

Christian Thiaumont : Secrétaire

Cette troisième résolution est approuvée à l'unanimité des présents

Le Président, suite à cette série de votes, a tenu à souligner, dans un registre un peu plus personnel, la qualité des relations qui prévalent au sein du Bureau, au sein du conseil et de l'association en général, et même à l'extérieur d'EH. Cela se traduit dans les faits par l'image de qualité attachée à EH auprès des diverses instances où l'association exerce sa mission. Et bien sûr les compétences et la qualité de nouveaux adhérents sont les bienvenues. Ils sont attendus à bras ouvert, qu'on se le dise !

Le Président rappelle enfin la pertinence des travaux initiés lors de la réunion du 4 février sur le « accompagnement » en soulignant qu'EH se doit aussi d'être force de proposition en matière d'accompagnement au-delà de notre stratégie « immobilière ». Y associer les personnes concernées elles-mêmes relève de la même exigence. Le gagnant-gagnant reste le fondement de cette action.

5. Feuille de route 2022

La diapo 21 de la présentation énumère les composantes clés de l'action envisagée en 2022.

La réalisation de la R4 sera certainement le point fort et il est à souhaiter que chacune des clauses suspensives sera levée. (PC notamment compte tenu de la modification d'usage du lieu et les recours éventuels). Si le projet R4 aboutit et permet la reconstitution du capital comme imaginé cette dynamique sera mise au service du développement de petites unités résidentielles dans le diffus, probablement sous la forme d'Habitat Inclusif.

Le village autonomie de Montpellier, en partenariat avec la Croix Rouge, sera examiné avec beaucoup de pragmatisme.

Le cliquet positif de Lattes semble acquis. La temporalité de Lattes intervient à point nommé.

Le groupe de travail « accompagnement » ne manquera pas de produire des propositions. Nelly Gonzalez a commencé à proposer quelques lignes forces :

- ✘ L'accompagnement, composante indissociable du concept de Résidence Accueil.
- ✘ La nécessité de collaborer entre professionnels et les proches au profit des résidents.
- ✘ L'enrichissement mutuel entre bénévoles et les équipes.
- ✘ Citoyenneté et « vivre ensemble » sont des logiques qui doivent s'imposer au sein des RA (comme ailleurs), dès la rédaction du projet ou du programme de RA.

Il est mis en avant, notamment par le Dr. Cariou dans la perspective du Théano, que les comités d'admission

en RA doivent avoir pour objectif de garantir un lieu de vie harmonieux où chacun pourra s'inscrire dans une trajectoire, incluant sécurité et d'autonomisation. Un document de réflexion sera diffusé aux membres du GT pour servir de base aux travaux futurs.

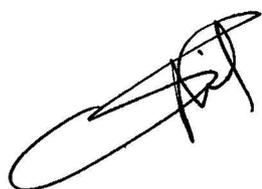
Un débat est instauré concernant nos liens fonctionnels avec la DD34 de l'UNAFAM, notamment dans une logique de réciprocité d'adhésions entre nos deux associations. Les considérations exposées portent le CA à maintenir bien évidemment de bonnes relations avec UNAFAM, et l'indépendance d'actions d'EH a démontré sa force. L'adhésion de l'UNAFAM34 à EH revêt un caractère symbolique qui n'apporte pas de valeur ajoutée dans les relations et le partenariat que les deux entités. Nous accueillerons donc avec grand plaisir Béatrice Van Den Hove et Marc Cohen - eux aussi adhérents de l'Unafam, comme la plupart des adhérents d'EH - pour échanger nos réflexions sur la problématique du logement accompagné, et EH apprécie au plus haut point leur adhésion personnelle.

Le Dr Cariou développe l'évidente nécessité de faire se rencontrer, à tous les niveaux, les mondes qui se côtoient entre malades, familles, professionnels de santé et acteurs du social. Accueil et accompagnement doivent se conjuguer de concert. Nous nous devons de nous retrouver tous ensemble pour œuvrer au bénéfice des personnes vivant avec des troubles psychiques.

.../...

Sur ces paroles le Président clôt cette réunion du CA en rappelant la date de la prochaine Assemblée Générale prévue le 7 mars. Une réunion préalable du Bureau sera tenue à une date fixée prochainement. Le Président remercie tous les membres présents pour leur participation active aux débats.

Le secrétaire de séance



Christian Thiaumont

Le Président



Jean-François Giovannetti

